

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Eléments de base
Analyses
Propositions

Prestations externes en éducation à l'environnement

Evaluation des besoins qualitatifs des écoles



Sommaire

Résumé	4
Introduction	5
Résultats	7
Utilisation des prestations externes dans l'enseignement	7
Information et accès à la prestation	8
Conditions favorisant le recours aux presta- tions externes	9
Souhaits et propositions d'amélioration ..	12
Besoins de l'école: synthèse	17
Résumé et perspectives	18
Annexes	19
Abréviations	19
Références bibliographiques	19
Liste des liens	21

Résumé

Le présent rapport est une adaptation française des résultats d'une analyse des besoins réalisée en Suisse alémanique en automne 2008 par la Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement auprès d'établissements scolaires, concernant des offres pédagogiques proposées par des institutions externes à l'école, dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Les expériences, suggestions et besoins des enseignants et des directions d'écoles en matière d'offres pédagogiques ont été recueillis à l'aide d'entretiens réalisés auprès d'un petit nombre d'interlocuteurs sélectionnés. Ce rapport, bien qu'issu des résultats d'un échantillon non représentatif, devrait cependant permettre aux prestataires en éducation à l'environnement, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, d'améliorer l'orientation et la qualité de leurs offres en fonction des besoins des écoles. Des compléments d'informations actuels et spécifiques à la situation en Romandie ont été ajoutés à cette version française.

Ce rapport aborde autant les aspects liés au contenu des prestations proposées, à leurs aspects didactiques/méthodologiques et aux exigences formelles et organisationnelles en matière d'offres pédagogiques, que les attentes qui sont formulées envers les intervenants. Les obstacles liés aux contraintes institutionnelles de l'école sont également mentionnés, ainsi que des souhaits d'amélioration concernant le système éducatif.

Introduction

La Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement (FEE/SUB/FEA) accorde une grande importance aux prestations proposées par des institutions externes¹ à l'école dans le domaine de l'éducation à l'environnement (EE). Elles constituent un apport important pour une EE efficace et de qualité, qui stimule les apprenants à développer des compétences en vue de collaborer de manière autonome et responsable à l'avenir de l'environnement et de la société. Le plan d'études romand² et divers plans d'études alémaniques (par exemple celui des cantons de Berne, Zurich et de Suisse centrale) relèvent l'intérêt de faire appel à des spécialistes et des ressources externes. La littérature spécialisée souligne le caractère essentiel de l'apprentissage dans la nature, en particulier en forêt. Les expériences faites dans la nature renforcent d'une part le rapport à la nature et posent d'autre part les bases essentielles du comportement ultérieur face à l'environnement (cf. p. ex. Palmberg & Kuru, 2000 in: Knecht, 2008 ou Bögeholz, 1999). Une étude à laquelle 600 jeunes ont participé dans le cadre d'une semaine de projet intitulée «Welt in Basel» (le monde à Bâle) a également confirmé l'importance de développer des apprentissages hors du contexte scolaire, dans une perspective d'éducation au développement durable (EDD). Les jeunes et les enseignants questionnés attestent des effets positifs, aussi bien en ce qui concerne la transmission de connaissances scolaires, qu'en matière de sensibilisation des jeunes au développement durable. Selon l'évaluation, les apprentissages effectués hors du contexte scolaire sont propices à développer la disponibilité et l'aptitude des jeunes à exécuter un changement de pers-

1 Nous faisons ici référence à des institutions qui proposent soit des prestations hors de l'école dans le cadre de centres nature, de parcs ou de jardins botaniques, soit des institutions qui interviennent pour proposer une prestation en classe.

2 Cf. PER, version de validation, commentaires généraux des entrées FG, p.86 et MSN, p. 187 (conditions cadres matérielles et organisationnelles).

pective, compétence centrale de l'EDD (Stiftung MGU, 2003).

A l'interface entre école et prestataires en éducation à l'environnement, l'une des tâches de la FEE consiste à sensibiliser les prestataires aux aspects de la qualité et de leur proposer son soutien en vue de l'amélioration continue de leurs offres pédagogiques. En outre, en vue d'optimiser l'information et de faciliter la mise en réseau des acteurs de l'EE, la FEE gère sur sa plate-forme Internet d'éducation à l'environnement en Suisse (1 ➔), une base de données qui présente les institutions actives dans l'EE en Suisse et leurs différents projets. A l'avenir, un outil permettant de mettre en valeur les prestations de qualité en EE/EDD devrait venir compléter cette offre.

En 2007, la FEE a mandaté l'Institut de l'environnement et des ressources naturelles de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) pour réaliser une enquête auprès de prestataires en éducation à l'environnement (Wilhelm & Scheidegger, 2007). L'étude donne un aperçu des variantes formelles et informelles d'assurance qualité et de développement de la qualité mises en place par les prestataires ainsi que leurs besoins en la matière. Le document «Processus qualité en éducation à l'environnement» résume les résultats de cette étude et présente en outre, dans une partie pratique, différents outils de développement de la qualité.

En automne 2008, la FEE a entrepris cette présente étude pour analyser les besoins en matière d'éducation à l'environnement dans les écoles. Dans le cadre d'une enquête qualitative, des entretiens ont été réalisés avec 15 enseignants et directions scolaires en Suisse alémanique. Le but de cette étude visait à répertorier les offres pédagogiques proposées par des institutions externes ainsi que les suggestions et besoins des enseignants et des directions scolaires dans ce domaine. Ce rapport résume donc les résultats de cette analyse des besoins. Il doit permettre de mieux orienter les offres pédagogiques extrascolaires en fonction des besoins des écoles, et de manière générale de contribuer au développement de la qualité.

Ainsi, les prestataires en éducation à l'environnement trouveront ici des informations qui leur permettront d'améliorer et d'optimiser leurs offres. Pour la FEE, cette étude a en outre fourni des indications précieuses concernant l'évolution du développement de ses propres prestations et les priorités à donner à ses actions. Elle a permis également de poser des jalons concernant les critères de qualité des prestations scolaires qui seront par la suite élaborées en collaboration avec les services cantonaux d'éducation à l'environnement et les institutions/organisations actives dans le domaine de l'éducation à l'environnement.



Résultats

Utilisation des prestations externes dans l'enseignement

Domaines concernés

Dans les écoles de Suisse alémanique, les offres en éducation à l'environnement proposées par des institutions externes à l'école sont principalement utilisées dans le domaine Natur Mensch Mitwelt NMM¹, mais également dans les disciplines créatrices (dessin), la musique, l'allemand, le sport et la culture (théâtre, danse, etc.).

Intérêt pédagogique

L'apport de ces ressources externes est estimé par toutes les personnes interrogées comme important, voire très important et considéré comme un enrichissement pour l'enseignement. Ceux-ci apprécient particulièrement le soutien et la faculté des experts à enthousiasmer les apprenants.

Fréquence

Les animations proposées en classe se font avec une fréquence allant de zéro à trois fois par année pour un même groupe d'élèves. Les classes se rendent elles-mêmes une à quatre fois par année au maximum dans une institution proposant des prestations en éducation à l'environnement sous la conduite d'un expert. De manière générale, les enseignants expérimentés et intéressés à l'environnement ont moins recours à des ressources externes que ceux qui ont moins d'expérience ou sont moins intéressés par ce domaine. Les premiers en revanche se rendent plus souvent à l'extérieur (exploration de ruisseaux, forêts, quartiers, etc.) et ce, sans faire appel à des spécialistes.

Offre

Durant les entretiens, les offres suivantes en éducation à l'environnement ont été mentionnées:

Lieux d'apprentissage extrascolaires: station d'épuration et d'approvisionnement en eau, usine d'incinération, ateliers commu-

¹ Domaine correspondant aux sciences humaines et sociales (SHS) et mathématiques et sciences de la nature (MSN) dans le PER.

naux, entreprise de recyclage, installation solaire et d'énergie éolienne, centre écologique, observatoire astronomique, salon de la nature, zoo, musée des sciences et techniques, musée alpin, musée d'histoire naturelle, sensorium, expositions temporaires, classe verte, centre nature, gravière, exploitation agricole.

Prestations pédagogiques sur le terrain: journée découverte de l'énergie, exploration de l'environnement (programme collaboratif en sciences), sortie accompagnée en nature, journée de découverte des plantes néophytes, excursion accompagnée par des entomologues, animation sur le compostage, excursion pour l'observation des oiseaux, étude de rivières (eaux, petits êtres vivants), construction de sculptures dans les champs, aménagement de l'environnement proche de l'école, construction d'étangs, activité en forêt.

Prestations pédagogiques en classe: prévention des morsures d'animaux, protection des animaux, animation sur l'énergie, les déchets et la protection du climat, activité de recherche et de découverte en sciences, conseil d'école sur des thèmes environnementaux, animations proposées par Greenpeace, Pro Natura et le WWF.

Information et accès à la prestation

La découverte des offres est souvent due au hasard. Les enseignants tombent sur une offre aperçue à l'école «juste» au bon moment, lisent un article dans la presse pédagogique, sont informés par un collègue d'une offre intéressante, etc.

Contacts personnels/recommandations: les enseignants au bénéfice d'une expérience de plusieurs années utilisent principalement leur réseau personnel pour obtenir des informations concernant les offres en éducation à l'environnement. Les contacts personnels et les recommandations constituent pour eux la meilleure garantie de qualité d'une offre.

Internet: les bases de données¹ régionales et nationales existantes sont peu connues et rarement utilisées. Elles sont considérées comme étant compliquées et trop peu conviviales. Internet est surtout utilisé comme plate-forme d'information via différents moteurs de recherche pour trouver des prestations sur des sujets spécifiques. De plus, il est fréquent que les enseignants consultent les sites Internet d'institutions qu'ils connaissent déjà pour y rechercher des informations précises.

Publicité directe: les directions d'établissements scolaires sont submergées d'offres publicitaires les plus diverses et peinent à trier l'information. Certaines offres parviennent directement à l'enseignant intéressé par ce biais mais cela est rare.

Communication ciblée: les bulletins d'information des DIP, les revues professionnelles et journaux cantonaux destinés aux enseignants, les circulaires électroniques des services cantonaux d'éducation à l'environnement ou de la FEE, les journaux régionaux, ainsi que les émissions radio régionales constituent des sources d'information supplémentaires. Notons aussi que certains enseignants sont membres d'organisations pro environnementales qui éditent leur propre lettre d'information et adressent des magazines spécialisés à leurs membres, dans lesquels sont présentées leurs prestations scolaires.

¹ La FEE répertorie dans sa base de données les institutions d'importance nationale, cantonale ou actives dans une grande ville, qui proposent des prestations en EE: 2 ➔
Une liste complémentaire présente aussi l'offre régionale des centres nature et espaces de découverte: 3 ➔

Conditions favorisant le recours aux prestations externes

Conditions-cadres, aspects formels et organisationnels

Coûts: les coûts semblent être l'élément décisif dans le choix de l'enseignant à faire appel ou non à une ressource externe. Gratuit ou avantageux, telle est la devise. Ainsi, les offres soutenues financièrement par les cantons sont largement sollicitées. Le budget mis à disposition des écoles ou des enseignants pour ces prestations varie passablement. Certaines écoles n'ont pas de budget effectif à disposition. La direction de l'école décide au cas par cas si une classe peut profiter d'une prestation ou non. D'autres écoles disposent d'environ 200 francs par année et par classe pour les excursions de façon générale. Les éventuels frais de transport sont inclus dans cette somme. Dans certains cas, les parents assument les frais supplémentaires (souvent les frais de transport). Il est en outre fréquent que les enseignants assument eux-mêmes les frais d'une offre en EE.

Situation géographique: la deuxième exigence la plus importante liée à une offre pédagogique extrascolaire est la proximité géographique du lieu avec l'école. En règle générale, les lieux d'apprentissage extrascolaires à proximité immédiate ou régionaux sont les plus visités, principalement en raison des coûts et du temps nécessaire au déplacement.

Organisation et gestion administrative: en raison des charges administratives toujours plus élevées de l'enseignement et de la surcharge des enseignants, les démarches organisationnelles doivent être limitées et les formalités d'inscription simplifiées.

Grille horaires: les plages horaires à disposition dans la planification scolaire diminuent. C'est la raison pour laquelle les offres souples au niveau temporel et qui ne durent pas trop longtemps, c'est-à-dire généralement pas plus de deux périodes, sont favorisées. Ceci vaut non seulement pour le niveau secondaire, mais aussi pour le niveau primaire, où une prise en charge spécifique de certains élèves s'est de plus en plus développée (logopédie,

orthophonie, soutien scolaire, etc.) et est dispensée en parallèle à l'enseignement général. Les contenus toujours plus denses des plans d'études peuvent également constituer un obstacle supplémentaire car les offres non intégrées au programme demandent du temps et celui-ci est déjà compté.

Durabilité de l'offre: le maintien sur le long terme d'une prestation constitue une condition favorable supplémentaire. Les bonnes offres sont volontiers sollicitées sur plusieurs années par un même enseignant pour des classes différentes. Il sait à quoi s'attendre et son travail d'organisation et de préparation est moindre.

Dans le cas d'actions ou de projets proposés de façon unique, une période de démarrage suffisamment longue doit être envisagée afin que l'offre puisse être intégrée dans la planification annuelle ou celle du cycle d'enseignement. Le trimestre d'été est idéal pour la planification annuelle.

Transparence de l'offre: de manière à faciliter le choix et l'intégration optimale de la prestation dans l'enseignement (préparation), il est utile, voire indispensable d'obtenir des informations les plus détaillées possibles concernant l'offre et le programme. L'éventail des possibilités d'adaptation d'une offre à différents niveaux et contenus est considéré comme un atout supplémentaire.

Sécurité: le thème de la sécurité est important. Les offres dans le domaine de l'éducation à l'environnement posent généralement peu de problèmes de sécurité, mais il convient d'y porter attention.

Intention de l'action éducative: le fait que les prestataires fassent dans une certaine mesure, de la promotion pour leur propre organisation durant leur intervention est généralement toléré par les enseignants¹.

Conventions de collaboration: en général, seules des conventions orales sont conclues entre l'enseignant et le prestataire, la plupart

les conventions écrites sont en revanche fréquentes (offres sur plusieurs jours, accompagnement pendant un semestre, projet d'établissement).

Les personnes interrogées ont précisé qu'il est important de passer des accords clairs et détaillés concernant les thèmes, les contenus, les objectifs d'apprentissage ainsi que le déroule-



du temps sur la base d'un programme écrit. En cas de prestations organisées sur une période plus longue ou impliquant plusieurs classes,

¹ Nous recommandons cependant aux institutions de s'abstenir de faire ce type de publicité. Les sensibilités en Romandie sont sans doute plus fortes et de nombreuses plaintes nous ont été transmises à ce sujet. Toute collecte de fonds même indirecte, tout prosélytisme ou tout recrutement de membres par ce biais devrait être évité.

ment des activités. Il est également nécessaire de discuter des attentes réciproques, des acquis et connaissances préalables des apprenants et de la nécessité d'adaptation au niveau des participants, afin d'anticiper certaines difficultés.

Qualification des intervenants

Il va de soi que les intervenants doivent être compétents. Outre l'expertise contenu propre à leur domaine d'intervention, ils doivent également posséder de bonnes compétences sociales et relationnelles avec les jeunes. Ils doi-

vent être à même de transmettre aux apprenants leur enthousiasme pour un thème, doivent savoir s'y prendre avec les participants et leur passion et intérêt pour le sujet doivent être manifestes. Une formation pédagogique est un plus mais n'est pas jugée indispensable par les personnes interrogées. De l'expérience concrète avec des enfants et la capacité à vulgariser, de manière ciblée et proche des apprenants, sur des thèmes même complexes, sont en revanche jugées essentielles.

Les intervenants doivent également être capables d'établir des règles et formuler des consignes claires et conséquentes. Ils doivent également être aptes à réagir face à des situations difficiles et ne pas se laisser dérouter, par exemple, par des apprenants qui s'ennuient.

Les compétences d'un intervenant pédagogique ne pouvant pas être évaluées au préalable, les enseignants basent leur confiance, si possible, sur les recommandations de leurs collègues. Selon eux, c'est la meilleure garantie prouvant que la prestation correspond aux attentes.

Qualité du contenu

Liens avec les plans d'études: le contenu de l'intervention doit être clairement en relation avec les plans d'études et correspondre aux contenus d'apprentissage visés par ceux-ci, pour pouvoir être intégré à l'enseignement. L'information selon laquelle une prestation s'intègre au plan d'études aide l'enseignant à prendre une décision et permet de légitimer l'activité par rapport aux collègues, à la direction de l'école, aux autorités et aux parents.

Intégration dans la planification de l'enseignement: pour la sélection d'une prestation, il est déterminant pour l'enseignant de savoir si celle-ci peut être intégrée dans sa planification annuelle. Il doit ensuite pouvoir bénéficier de celle-ci au moment opportun. Les activités pédagogiques proposées doivent être constituées de différents modules pouvant être dissociés et facilement intégrés par l'enseignant dans une séquence d'enseignement.

Intégration d'apprentissages sociaux: la promotion d'objectifs d'apprentissages sociaux est une plus-value pouvant influencer le choix d'une offre.

Originalité de l'offre: les prestations pédagogiques qui sont le plus souvent choisies sont celles qui proposent une démarche authentique sortant du cadre scolaire quotidien.

Intérêt personnel de l'enseignant: il est évident que pour que l'enseignant soit d'accord d'assumer le travail administratif supplémentaire qu'implique une prestation externe, il faut que l'offre l'intéresse également et lui semble particulièrement pertinente.

Approche pédagogique

Adéquation au niveau et à l'âge: les personnes interrogées ont surtout mentionné la nécessité d'adapter la nature et la quantité des informations, la manière de les transmettre ainsi que la langue et l'intonation, en fonction de l'âge et des capacités de compréhension des participants. Savoir éveiller et maintenir l'attention des élèves est un élément primordial. Pour cela, les intervenants doivent pouvoir prendre en considération le niveau d'apprentissage ainsi que les références et ressources des participants.

Adéquation du rythme et des contenus: un rythme adapté et un programme varié contribuent aussi à maintenir l'attention des apprenants. Les différents intérêts et aptitudes dans une classe devraient être pris en considération.

Stratégie pédagogique: les apprenants doivent être actifs, avoir une activité pratique, pouvoir expérimenter et tester par eux-mêmes. Les connaissances théoriques doivent pouvoir être mises en lien avec le travail, l'activité ou l'expérimentation pratique proposé. Les méthodes expositives (powerpoint, exposés) et les formes de pur transfert de connaissances doivent être limitées au minimum.

Il est important d'aborder un thème de différentes façons et pas uniquement de transmettre des informations de manière orale et expositive. Tous les sens des apprenants doi-

vent être en éveil. Ils doivent sentir, toucher, comprendre par le biais de matériel ou de manipulations concrètes. Ils doivent pouvoir s'émerveiller. Des rencontres nouvelles et inattendues doivent pouvoir les étonner. Le fait de faire appel à différents niveaux de perception, à l'expérimentation de situations réelles et à la réalisation d'expériences concrètes doit réveiller leurs émotions et leur permettent de se sentir concernés. La joie et l'enthousiasme devraient être de mise.

Contexte et mise en contexte: la mise en relation de l'activité avec le quotidien des participants est très importante pour que l'activité puisse faire sens. De plus, la rencontre de la classe avec une personne externe constitue un événement exceptionnel particulièrement marquant. L'originalité de la rencontre, des espaces de vie et des situations laisse souvent des traces émotionnelles importantes. Les activités qui se déroulent à l'extérieur sont particulièrement précieuses.

Matériel/ressources complémentaires: les enseignants apprécient le matériel complémentaire qui peut leur être fourni avant et après la prestation. Il leur permet de préparer, approfondir ou réinvestir l'intervention et de l'intégrer ainsi véritablement dans leur enseignement. Ce matériel doit pouvoir être facilement adapté/modifié en fonction des besoins de l'enseignant.¹

¹ Sur la base de cette documentation et de ce matériel, il est de la responsabilité et de la compétence de l'enseignant de créer sa propre séquence d'enseignement et de déterminer les objectifs d'apprentissage visés. La responsabilité de la prise en charge de ces aspects n'incombe pas au prestataire externe qui d'ailleurs n'a pas toujours les compétences et une connaissance suffisante des exigences et attentes pédagogiques pour pouvoir le développer. Cependant, une collaboration sur ces aspects est vivement recommandée. Un matériel pédagogique peut compléter l'offre. Il sera pertinent dans la mesure où il aura été élaboré avec la collaboration d'instances pédagogiques et scolaires compétentes.

Souhaits et propositions d'amélioration

Toutes les personnes interrogées considèrent le fait de pouvoir faire appel à des ressources externes comme un très grand enrichissement. Dans l'ensemble, les expériences concrètes qu'elles ont faites grâce aux prestataires en EE sont pour la plupart très positives. Les intervenants concernés ont été jugés très compétents et engagés.

Cependant, certaines personnes interrogées relèvent tout de même des aspects négatifs, à éviter suite à de mauvaises expériences :

- Un manque de compétence sociale et pédagogique des intervenants face aux attitudes déplacées ou aux dérangements des apprenants durant l'animation. L'intervenant devrait savoir quel comportement adopter en cas de situations délicates.
- Un manque d'expérience de l'intervenant par rapport aux capacités des enfants.
- Un manque de vulgarisation (langage trop compliqué).
- Une surabondance des connaissances/informations transmises.
- Un manque d'objectivité de l'information.
- Une utilisation de l'intervention à des fins de promotionnelles.
- Une non correspondance du programme avec les attentes /objectifs annoncés.
- Un manque de collaboration et d'adaptation aux besoins.
- Une organisation trop lourde.
- Une sécurité insuffisante.
- Un manque d'encadrement.
- Une non prise en compte des retours effectués dans le développement de nouvelles activités.

Eléments à prendre en compte dans le développement de l'offre

Coordination des prestataires et des offres: une meilleure coordination des offres des prestataires est attendue. Les écoles sont submergées d'offres, elles souhaiteraient en recevoir moins, mais de meilleure qualité et mieux coordonnées. En cas d'offres semblables, des synergies plus adéquates s'imposent.

Accompagnement sur le long terme: les enseignants et les directions d'écoles ne souhaitent pas uniquement des offres ponctuelles, mais sont également intéressés par un soutien à plus long terme avec davantage d'impacts sur la durée, ou par un accompagnement complet sur un thème, dans le cadre d'un projet d'établissement par exemple.

Durabilité de l'offre: pour une planification à long terme, les offres disponibles sur plusieurs années sont plus intéressantes que les offres éphémères.



Réionalisation des offres: les offres de proximité sont celles qui sont privilégiées. Elles permettent d'éviter des frais de transport et des ressources en temps trop importantes.

Formation des enseignants: les enseignants expérimentés relèvent en particulier que les formations continues pour les enseignants (par exemple sous forme de formations continues négociées données dans l'établissement ou dans le cadre d'accompagnement de projet) sont plus durables et avantageuses que les prestations proposées pour les classes.

Intégration des feedbacks: il est essentiel que les institutions prennent en compte les feedbacks des enseignants et des apprenants, qu'elles considèrent davantage les résultats d'évaluations dans le développement et la planification de nouvelles offres, l'adaptation d'offres existantes ou dans les étapes ultérieures du suivi d'un accompagnement de projet.

Anticipation de la communication: afin de pouvoir prendre en compte les offres dans la planification annuelle, l'information doit être donnée suffisamment tôt (au plus tard à la première moitié du trimestre d'été, si possible plus tôt).

Clarté de l'information: l'information concernant les offres doit être rapidement compréhensible, brève et concise. En parallèle, des informations détaillées doivent pouvoir être obtenues simplement (par exemple proposition de programme, contenu, adaptation au niveau, etc.).

Simplification du travail d'organisation: les écoles apprécient lorsqu'une administration simple permet un travail d'organisation le plus réduit possible, avec un minimum de listes et de formulaires à remplir.

Mise à disposition de références: dans le cas de la mise en place de projets sur du long terme, il est souhaité que l'institution mette à disposition une liste de références des écoles pour lesquelles elle a déjà proposé ce type d'accompagnement.

Intégration des besoins scolaires: l'offre doit être davantage orientée sur les besoins des écoles. Celles-ci souhaitent être intégrées dans le cadre du développement de nouvelles offres, de manière à garantir la prise en compte de leurs besoins. Une collaboration avec les services cantonaux d'éducation à l'environnement est également souhaitée.

Les offres doivent être aussi mieux coordonnées avec les plans d'études. Les institutions devraient préciser quels objectifs d'appren-

tissage elles permettent d'atteindre par leurs prestations.

Les enseignants expérimentés souhaitent principalement des offres qui sortent de l'ordinaire. Les prestataires doivent surtout pouvoir les soutenir lorsque des connaissances techniques très spécifiques, un équipement technique onéreux ou du matériel important sont demandés et/ou lorsque des endroits particuliers sont visités. Pour ce genre d'enseignants, les activités moins exigeantes ne nécessitent pas de soutien particulier: pour aller «analyser un ruisseau» par exemple, ils n'ont pas besoin d'aide. Les enseignants moins expérimentés, en revanche, apprécient justement ce type de soutien et des offres de niveau plus élémentaire.

Adaptation au niveau d'apprentissage: souvent l'offre n'est pas suffisamment adaptée et spécifique à différents niveaux d'apprentissage. Les enseignants estiment que le potentiel d'amélioration le plus important consiste à mieux adapter les offres (formes d'apprentissage, langue, contenu, etc.) aux groupes-cibles et niveaux concernés. Les responsables pédagogiques des institutions devraient être davantage sensibilisés à ces aspects fondamentaux et mieux s'informer des besoins de l'école.

Haute valeur ajoutée: les enseignants de niveau secondaire en particulier souhaitent bénéficier d'offres très spécialisées et de haut niveau, garantissant une plus-value scientifique évidente dans leur enseignement. Ils ont en effet peu de temps à disposition et ont particulièrement beaucoup de matière à aborder, d'où leur souci d'efficience.

Accords et prise de contact préalables: une rencontre ou un entretien préalable entre l'intervenant et l'enseignant devrait être systématiquement planifié afin de clarifier les attentes réciproques et de fixer des objectifs de travail communs. Le prestataire devrait chercher à obtenir des informations spécifiques à la classe, par exemple en ce qui concerne la situation et la composition de la classe, les connaissances préalables des apprenants, leurs inté-

rêts spécifiques ainsi que leurs difficultés. Plus cette étape est approfondie et détaillée, plus la chance que l'intervention soit couronnée de succès est élevée.

Maîtrise des situations d'enseignement difficiles: les participants ne sont pas des adultes. Les intervenants doivent pouvoir observer une attitude professionnelle envers des enfants et des jeunes parfois difficiles, qui s'ennuient ou qui sont blasés.

Evaluation de la prestation: une évaluation des offres est attendue. Elle doit être brève et probante.

Diffusion et promotion des offres

Il ressort clairement de l'enquête le souhait que les informations circulent mieux et parviennent de manière plus ciblée aux enseignants, et non comme un flot de publicités directes.

Les écoles sont principalement intéressées à avoir une bonne vue d'ensemble des offres régionales, soit sous la forme d'une base de données Internet soit sous la forme d'une liste papier. L'information doit être la plus transparente possible, brève, concise, facilement compréhensible et actuelle. Des renseignements sont particulièrement souhaités sur le contenu, le niveau, la durée et les coûts. De plus, des indications de personnes de référence et une évaluation de la qualité de l'offre seraient souhaitées.

La préférence est donnée à un bref aperçu des offres des prestataires, avec un renvoi à leur site Internet, de façon à pouvoir garantir l'actualisation des données. La base de données Internet devrait si possible être annexée au site officiel des DIP cantonaux. Il est important que cette base de données soit consultable à long terme et que des informations concernant son existence soient régulièrement transmises dans les médias professionnels (organes de communication des directions de l'instruction publique et des associations professionnelles, presse, etc.).

Une brève liste papier contenant principalement les offres régionales classées par thème

et avec mention d'un site Internet contenant des informations détaillées, distribuée dans toutes les salles des maîtres, serait appréciée. Une circulaire électronique mensuelle répertoriant les nouveautés, serait également souhaitée (de telles initiatives existent déjà dans les cantons de BS/BL, BE, LU, SG, SO, TG/Bodensee et ZH: **4 ➔**).

Un service de renseignements par téléphone serait apprécié par la moitié des personnes interrogées.

Celles-ci sont néanmoins unanimes concernant la distinction des institutions par un label: elle n'est pas souhaitée.¹



Amélioration des conditions-cadres scolaires

Les résultats des entretiens ont également permis de mettre en évidence des difficultés propres au système scolaire, qui rendent les collaborations avec l'externe difficiles. Quelques propo-

sitions d'amélioration des conditions-cadres scolaires ont été formulées.

Garantir le financement: les écoles souhaitent bénéficier d'une meilleure situation financière pour pouvoir accéder à des offres de qualité. Les offres sont donc d'autant plus attrayantes qu'elles sont abordables ou gratuites.

Dans ce contexte, on comprend que certaines personnes interrogées estiment ne pas être en mesure de poser des exigences par rapport aux offres gratuites ou peu chères. Le danger, dès lors, est que ce type d'offres, qui ont souvent une visée promotionnelle et une approche très unilatérale, soient privilégiées au détriment d'offres de qualité.

Améliorer la légitimation: l'enseignant qui visite avec sa classe des lieux d'apprentissage extrascolaires ou qui fait appel à des prestations pédagogiques, doit de plus en plus souvent justifier la pertinence de sa démarche auprès de ses collègues, de la direction de l'école, des parents et des autorités.

Les personnes interrogées estiment donc qu'il est urgent de solliciter une compréhension politique, selon laquelle l'enseignement ne peut pas uniquement se dérouler à l'école et que le travail supplémentaire des enseignants doit être davantage estimé. Il est important par exemple que les apprentissages développés hors des murs de l'école soient consignés et encouragés dans les plans d'études.

Simplifier le travail administratif: le travail d'organisation que doit effectuer l'enseignant pour pouvoir sortir du bâtiment scolaire est toujours plus conséquent (clarification de la responsabilité juridique, téléphone portable, personne accompagnante, accords avec les

¹ En Suisse romande, nous ne connaissons pas actuellement le positionnement des directions d'établissement et des enseignants concernant la labellisation des prestations. Cependant, nos récentes investigations auprès des DIP indiquent un intérêt marqué par ceux-ci pour la mise en place d'une telle prestation.

intervenants spécialisés (logopédistes, psychologues scolaires, etc.), information destinée aux parents/autorités, etc.). Cette situation est un obstacle supplémentaire pour l'enseignant et une source de découragement.

Aménager des plages horaires: des plages horaires suffisantes doivent être aménagées dans la planification scolaire de tous les niveaux.

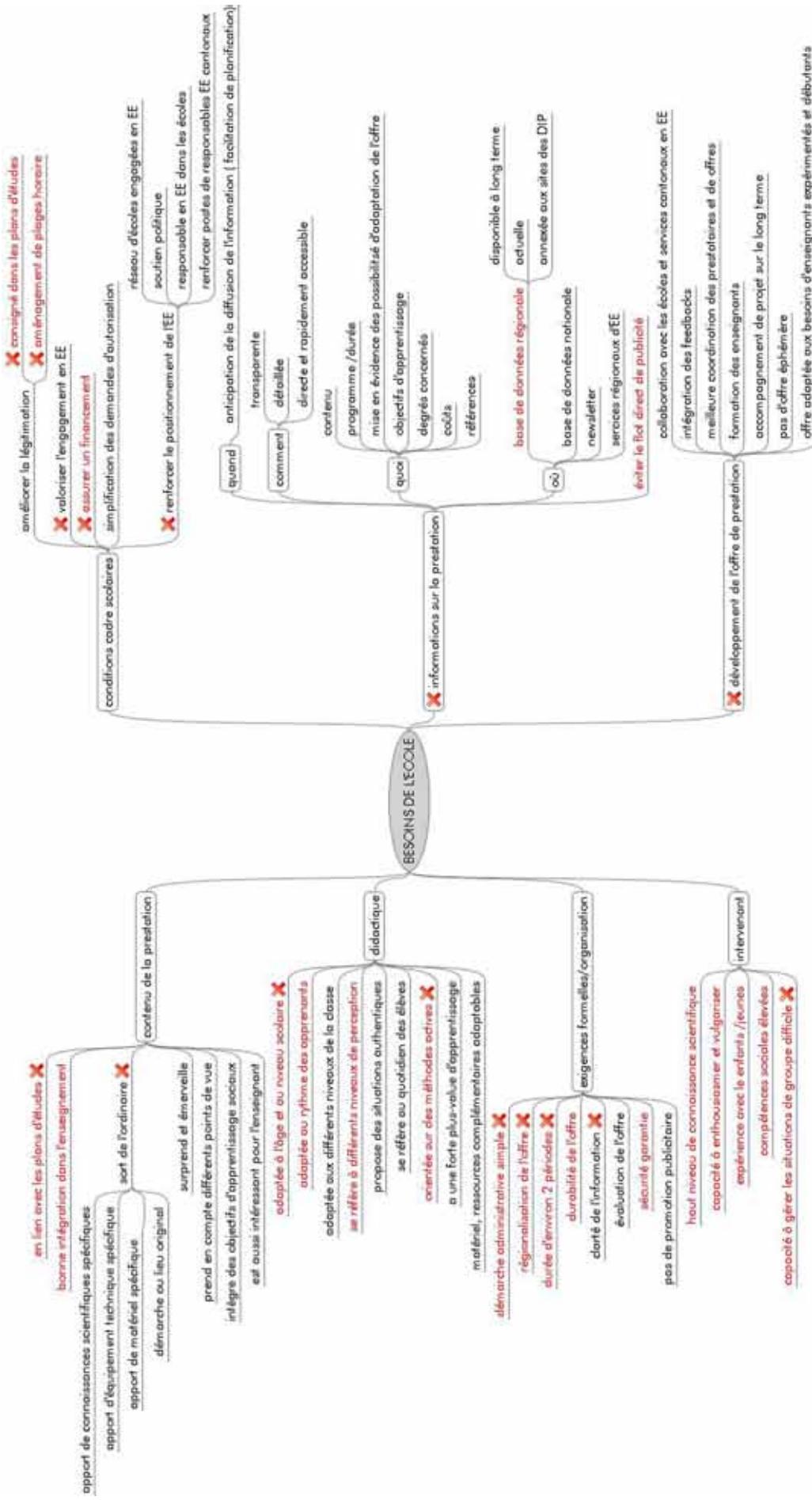
Renforcer le positionnement de l'éducation à l'environnement: le souhait de renforcer au sein même de l'école le positionnement

se mettre en place (tout comme il existe actuellement le réseau suisse d'écoles en santé). Un tel réseau permettrait de valoriser et renforcer l'EE. Les écoles pourraient ainsi profiter davantage des expériences faites par d'autres écoles, que ce soit par le biais d'échanges concernant des projets concrets ou des expériences faites avec des prestataires en EE. Il serait tout aussi souhaitable que les enseignants puissent bénéficier d'un service de soutien dans le cadre de la mise en œuvre pratique de projets à long terme dans le domaine de l'EE. Dans certains cantons, il existe des services spécialisés aptes à assumer cette tâche (5 ➔).



de l'éducation à l'environnement a également été exprimé. Dans les écoles, des responsables de l'EE (tout comme il existe des coordinateurs pour la santé ou des responsables pour les TIC) pourraient assumer la coordination interne de l'EE, donner des conseils spécialisés, accompagner des démarches de projets, canaliser et diffuser les offres de prestations en EE et assurer le contact avec d'autres écoles qui entreprennent des démarches similaires. Un réseau d'écoles engagées en EE pourrait

Besoins de l'école: synthèse



rouge: aspects importants (mentionnés par une majorité des personnes interrogées)

X: souhaits d'amélioration et éléments à développer

Résumé et perspectives

De manière générale, une grande satisfaction est relevée de la part des enseignants concernant les offres en éducation à l'environnement proposées par des institutions externes. L'apport de connaissances spécifiques (expertise contenu) ainsi que l'aptitude des intervenants à enthousiasmer les apprenants sur un thème sont très appréciés. La qualité des offres répond dans la plupart des cas aux attentes et aux exigences des enseignants et des directions scolaires.

Les souhaits d'amélioration principaux concernent surtout une meilleure coordination avec les plans d'études, davantage de correspondance avec les objectifs d'apprentissage et une orientation pédagogique vers des approches plus actives. Les enseignants sont avant tout intéressés par des offres régionales et de courte durée (2 périodes) et souhaitent une meilleure coordination des offres. Les écoles sont submergées de publicités. Elles souhaitent donc idéalement une base de données régionale régulièrement actualisée, grâce à laquelle elles peuvent s'informer rapidement mais aussi de manière détaillée sur les offres. Dans différents cantons alémaniques, il existe déjà des listes détaillées des lieux d'apprentissage extrascolaires et des offres de prestation dans le domaine de la nature et de l'environnement. (p. ex. Lucerne: 6 ➔, Argovie: 7 ➔, Zurich point de contact environnement: 8 ➔ et autres: voir 9 ➔).

Le recours à des prestations externes se révèle de plus en plus difficile pour les enseignants. L'analyse des besoins montre ici clairement une nécessité d'agir. Un nombre toujours plus élevé d'obstacles tels que les coûts, la pression de légitimation par rapport aux collègues, à la direction, aux autorités et aux parents, ou l'ampleur du travail d'organisation, ou des obstacles de type structurel (plages horaires manquantes, plans d'études chargés etc.) démobilisent les enseignants.

Sur la base des résultats de cette analyse des besoins, les points d'action suivants seront pris en compte par la Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement:

Soutien des prestataires dans le développement de la qualité de leurs offres par les mesures suivantes:

- Améliorer la transparence concernant les exigences et les besoins des écoles: les clarifier et les transmettre aux prestataires.
- Elaborer des critères de qualité contribuant au développement d'une bonne éducation à l'environnement en collaboration avec les services cantonaux d'éducation à l'environnement et les organisations prestataires.
- Elaborer un guide de référence permettant l'autoévaluation et l'optimisation des offres d'éducation à l'environnement.
- Promouvoir la collaboration et les échanges d'informations des réseaux régionaux et thématiques existants sur le développement de la qualité et la coordination.
- Combler les lacunes en matière de formation continue pédagogique et didactique, actualiser l'information concernant les développements dans le système de l'éducation (par exemple nouveaux plans d'études, HarmoS, etc.).

Améliorer l'information:

- Poursuivre le développement de la base de données «Institutions et projets» d'importance nationale sur la plate-forme de la FEE 10 ➔: augmenter la convivialité et contribuer à mieux la faire connaître. Améliorer la transparence des saisies.
- Poursuivre l'extension des liens avec des bases de données régionales et développer la collaboration.

Améliorer les conditions-cadres structurelles et financières:

Renforcer la position et l'ancrage de l'éducation à l'environnement dans l'école obligatoire constitue la tâche principale de la Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement. Dans ce contexte, elle s'engage dans différents projets, également pour améliorer les conditions-cadres (conditions-cadres financières et structurelles, soutien politique et légitimation), afin que l'apprentissage hors des murs de l'école soit généralement possible et gagne en importance.

Annexes

Abréviations

EE	Education à l'environnement
EDD	Education en vue du développement durable
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
PER	Plan d'études romand
FEE	Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement
TIC	Technologie de l'information et de la communication
ZHAW	Haute école des sciences appliquées de Zurich

Références bibliographiques

Bögeholz, Susanne (1999). *Qualitäten primärer Naturerfahrung und ihr Zusammenhang mit Umweltwissen und Umweltthandeln*. Leske + Budrich, Opladen (Schriftenreihe «Ökologie und Erziehungswissenschaft» der Deutschen Gesellschaft für Erziehungswissenschaft, Bd. 5).

Apprentissage extrascolaire (2009). Education environnement.ch, n° 3, septembre 2009.

Knecht, Sarah (2008). *Benefits and Challenges of Forest Education in Primary Schools in the Canton of Zurich, Switzerland*. Travail de Master à l'Université de Zurich, Zurich.

Kohler, Therese, Gugerli-Dolder, Barbara und Nagel, Ueli (2008). *Kontaktpunkt Umwelt*. 80 Lernorte und Ausflugsziele im Kanton Zürich, Pestalozzianum Verlag (PHZH), Zurich.

Stiftung Mensch–Gesellschaft–Umwelt der Universität Basel (2003). *Lernen ausserhalb der Schule*, Bâle.

Wilhelm, Sandra, Schäfli, Barbara (2009). *Qualitätsentwicklung bei Umweltbildungssanbieterinnen und -anbietern*. Mandat de la Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, Berne.

Wilhelm, Sandra, Scheidegger, Bruno (2007). **Erhebung Ausserschulische Lernorte**. Qualitätsentwicklung an ausserschulischen Lernorten. Studie im Auftrag der Stiftung Umweltbildung Schweiz, Wädenswil (non publié).

Les évaluations et les études suivantes donnent des indications supplémentaires concernant les besoins des enseignants et des apprenants:

■ **Evaluation der Umweltbildung auf des IGA Rostock 2003**

Résultats de l'évaluation concernant des «classes vertes» à l'occasion de l'exposition internationale d'horticulture à Rostock en 2003. Sources de données: 187 intervisions; enquête auprès d'environ 650 enseignants; retours oraux d'apprenants pour 240 organisations (environ 4500 apprenants concernés); évaluations des connaissances auprès d'environ 1800 apprenants.

Contenu/aspects évalués: attentes des enseignants, critères qualité pour les prestataires, coûts.

Résultats sous forme de présentation Powerpoint à télécharger [1](#) ↴

■ **Lernen ausserhalb des Schule**

Projet de recherche de la Fondation Mensch-Gesellschaft-Umwelt de l'Université de Bâle en collaboration avec le Centre de compétences en évaluation des formations et des acquis de l'Université de Zurich, 2003

Source de données: questionnaire écrit adressé à 400 enseignants de Bâle-ville et 600 participants à une semaine d'étude «Welt in Basel 2001»

Contenu/aspects évalués: l'objectif de l'étude était d'évaluer l'efficacité des apprentissages effectués hors de l'école en lien avec la création du portail Internet www.mal.ch.

Problématique centrale: dans quelle mesure l'apprentissage pratique effectué à l'extérieur de l'école peut être considéré comme efficace et dans quelles conditions il contribue à l'éducation en vue du développement durable? Les enseignants ont été interrogés concernant la fréquence de l'utilisation de ce type d'apprentissage et les difficultés/obstacles qu'ils rencontraient ainsi que sur leurs besoins relatifs à la création d'un site Internet sur les offres

de prestations. Ce site est maintenant réalisé (www.mal.ch).

L'étude peut être téléchargée ici [2](#) ↴

■ **Standortbestimmung und Hinweise zur konzeptionellen Ausrichtung der Zürcher Naturschulen**

Bilan concernant le concept des classes nature zurichoises, enquête auprès de quelques enseignants primaires (cycle élémentaire) de la Ville de Zurich. Travail de semestre réalisé sur mandat des écoles nature de Zurich.

Ueli Studhalter, travail de semestre EPF Zurich, 2008

Source de données: enquête en ligne effectuée auprès d'environ 200 enseignants, 6 entretiens avec des experts.

Contenu/aspects évalués: satisfaction et besoins des enseignants concernant la durée et le contenu des offres, le suivi, les objectifs principaux et les facteurs contribuant au succès d'une activité.

L'étude peut être téléchargée ici [3](#) ↴



Liste des liens

L'aperçu ci-dessous donne les données complètes des liens mentionnés de manière abrégée dans le texte par → ou ↓. Cet aperçu vous est utile si vous souhaitez utiliser ce document sous forme imprimée ou si vous ne pouvez pas ouvrir le lien dans le document pdf.

Page	Référence	Adresse Internet
6	1 →	http://www.educ-envir.ch/bd/institutions.asp
8	2 →	http://www.educ-envir.ch/bd/institutions.asp
8	3 →	http://www.educ-envir.ch/bonneadr/espdecouverte.asp
15	4 →	http://www.educ-envir.ch/bd/liste_institutions.asp?ORGANISATION=4
16	5 →	http://www.umweltbildung.ch/unterrichts/aktuell.asp
18	6 →	http://www.volkschulbildung.lu.ch/lernorte.htm
18	7 →	http://www.naturama.ch/ausflug
18	8 →	http://www.phzh.ch/content-n667-sD.html
18	9 →	http://www.educ-envir.ch/bonneadr/espdecouverte.asp
18	10 →	http://www.educ-envir.ch
20	1 ↓	http://www.umweltbildung.ch/download/iga_ub_evalu.pdf
20	2 ↓	http://www.umweltbildung.ch/download/mal_studie.pdf
20	3 ↓	http://www.umweltbildung.ch/download/stao_zh-ns.pdf



Impressum

Texte, recherches: Barbara Schäfli
Rédaction: Barbara Schäfli, Rolf Jucker
Traduction Catherine Vuilleumier
Adaptation Anne Monnet
Lectorat: Delphine Conus
Production: Hansruedi Gilgen
Images: Kursiv sàrl.

© SUB/FEE/FEA, 09/10

Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement

Monbijoustrasse 31
3011 Berne
Tél.: 031 370 17 70
Fax: 031 370 17 71
E-Mail: info@sub-fee.ch
URL: www.educ-envir.ch



**Fondation Suisse
d'Education
pour l'Environnement**
Monbijoustrasse 31
3011 Berne
Tél. 031 370 17 70
Fax 031 370 17 71
info@sub-fee.ch
www.educ-envir.ch